



K.Dulksnio 9 · Narsieciai · LT-53304 Kaunas · Lithuanie
Tél : +370 37 393666 Fax : +370 37 393655
Courriel : export@merseta Web : www.merseta.lt
c/c 133648055, VAT No: LT336480515

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 1 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

1. Identification de la substance/formulation et de la compagnie/distributeur

1.1 Identification du produit

Extincteur à mousse en aérosol Reinoldmax, format de 750 ml.

1.2 Usages répertoriés pertinents de la substance ou de la formulation et restrictions d'utilisation

L'extincteur à mousse en aérosol ReinoldMax emploie une formule de mousse aqueuse filmogène pour éteindre les foyers d'incendie. Le produit peut être utilisé pour éteindre les feux de classe A (combustibles ordinaires tels que le bois, le papier et les textiles), classe B (liquides inflammables tels que la gazoline et l'alcool), classe C (feux d'appareils électriques de 1000 V ou moins) et classe K (graisses et huiles de cuisson).

1.3 Identification de la compagnie

État d'origine : Québec, Canada - Institution Canadienne

Nom de la compagnie : ECO SECURICA INC.
Adresse : 117 Montée de Versailles O
Mont-Saint-Grégoire Québec J0J 1K0

Téléphone : 866-888-7239
Télécopieur : 855-830-6694
Courriel : info@reinoldmax.net
Site Web : www.reinoldmax.com

1.4 Numéros téléphoniques d'urgence

Ressource : Centre antipoison du Québec
Téléphone d'urgence : 1-800-463-5060

2. Identification des risques

2.1 Classification de la substance ou de la formulation

Conformément à la règle (EC) No 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil et de la Commission de Réglementation (EU) 2017/776, le produit ne répond pas aux critères de classification dans la catégorie des produits dangereux.



MERSETA

K.Dulksnio 9 · Narsieciai · LT-53304 Kaunas · Lithuanie
Tél : +370 37 393666 Fax : +370 37 393655
Courriel : export@merseta Web : www.merseta.lt
c/c 133648055, VAT No: LT336480515

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 2 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

2.1 Étiquetage du produit

2.1.1 Pictogramme



2.1.2 Avertissement

« ATTENTION »

2.2 Avis de risques

H229 Le contenant est pressurisé; il peut exploser s'il est chauffé

H302 Dangereux si ingéré

H320 Cause une irritation oculaire - Catégorie 2B

2.3 Avis de précautions

P251 Ne pas percer ou bruler, même après usage

P410 + P412 Ne pas exposer directement aux rayons du soleil et ne pas exposer à une température excédant 50 °C / 122 °F

2.4 Autres risques

Les ingrédients de la formulation ne répondent pas aux critères de classification à titre de substance **PBT** (persistante, bioaccumulative et toxique) ou **vPvB** (très persistante, très bioaccumulative).

3. Informations relatives à la composition du produit

3.1 Substances

Sans objet.

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 3 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

3.2 Composition

Nom chimique	N° EC	N° CAS	Quantité en %	Classification selon la réglementation (EC)	REACH – Numéro d'enregistrement
2-(2-Butoxyethoxy)-éthanol	203-961-6	112-34-5	1,0 - 2,0	Irritation oculaire 2 (H319)	Aucune donnée disponible
Alcools, C6-12, éthoxylé, sulfate, sel sodique	500-485-3	161025-28-1	0 - 0,5	Irritation de la peau 2, Dommages oculaire 1 (H315, H318)	Aucune donnée disponible
Sulfate de sodium octylique	205-535-5	142-31-4	0 - 0,5	Irritation de la peau 2, Dommages oculaire 1 (H315, H319)	Aucune donnée disponible
Eau	-	7732-18-5	98,00	Aucune	Aucune donnée disponible

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Conseil général :	Aucune aide médicale requise.
Inhalation :	Sans objet.
Contact avec la peau :	Aucun effet fatal. Nettoyez la peau à l'aide d'eau et de savon.
Contact avec les yeux :	Aucun effet fatal. Retirez les verres de contact. Rincez immédiatement les yeux et les dessous des paupières avec de l'eau.
Ingestion :	Aucun effet fatal. Ne pas provoquer de vomissement sans avis médical préalable.
Conseil additionnel :	Traitement symptomatique.

4.2 Symptômes et effets principaux, immédiats et ultérieurs

Le contact direct ou répété avec la peau peut provoquer l'irritation de la peau. Irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 4 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

4.3 Identification de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux

Avis au médecin : Traitement symptomatique.

5. Manœuvres d'intervention contre le feu

5.1 Agent d'extinction

Agent d'extinction approprié : La solution est un agent d'extinction. Le produit est ininflammable. Ajuster les mesures d'extinction à l'environnement.

Agent d'extinction inapproprié : Inconnu.

5.2 Risques spéciaux liés à la substance ou la composition

Risques d'exposition spéciaux liés à la substance ou la composition elle-même, à ses produits combustibles ou aux gaz émis à la suite de l'utilisation : Inconnu.

5.3. Conseil aux sapeurs-pompiers

Retirer le capuchon, pointer et vaporiser en utilisant la méthode « vaporisation - arrêt -vaporisation ». L'utilisation du produit ne requiert aucune formation préalable. Les directives d'utilisation, de manipulation et d'entreposage sont indiquées sur le contenant.

6. Projection accidentelle du produit

6.1 Précautions personnelles

Éviter le contact avec les yeux.

6.2 Précautions environnementales

Avertir les autorités appropriées si de grandes quantités du produit pénètrent dans les canalisations de drainage.

6.3 Méthodes de nettoyage

Essuyer la mousse à l'aide d'un chiffon absorbant. Rincer à l'eau après le nettoyage.



Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 5 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

6.4 Référence aux autres sections

Consulter la section 8 pour plus d'information.

7. Manutention et entreposage

7.1 Manutention sécuritaire

Laver les mains avec du savon après avoir utilisé l'extincteur à mousse en aérosol. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas exposer contenant pressurisé au soleil. Ne pas conserver à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler le contenant après utilisation. La canette d'aluminium est recyclable.

7.2 Entreposage sécuritaire

La plage de température d'entreposage est comprise entre 0°C et 50°C.

7.3 Durée de vie utile

36 mois. La date de péremption est indiquée sous le contenant.

7.4 Données additionnelles

La solution ne peut être reconnue comme un extincteur selon les normes EN3 et NFPA.

8. Gestion à l'exposition et protection personnelle

8.1 Paramètres à surveiller

Aucun.

8.2 Notes additionnelles sur le design des installations techniques

Aucune information supplémentaire, consulter la section 7.

8.3 Équipement de protection personnelle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.



Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 6 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

8.4 Protection générale et mesures hygiéniques

Éviter de boire, manger ou fumer.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Généralités

9.1.1	Forme	Liquide
9.1.2	Couleur	Jaune paille
9.1.3	Odeur	Caractéristique

9.2. Données physiques et chimiques

9.2.1	pH (à 20°C)	6,5-8,5
9.2.2	Point de congélation	-1°C
9.2.3	Point d'ébullition	100°C
9.2.4	Capacité d'oxydation	Non corrosif
9.2.5	Tension de vapeur (à 20°C)	1 Mpa
9.2.6	Point d'éclair	Sans objet
9.2.7	Inflammabilité	Ininflammable
9.2.8	Capacité d'auto-allumage	Sans objet
9.2.9	Haute limite d'explosivité	Sans objet
9.2.10	Basse limite d'explosivité	Sans objet
9.2.11	Densité (à 20°C)	1 g/cm ³
9.2.12	Solubilité à l'eau	100% soluble
9.2.13	Solubilité aux graisses	Sans objet
9.2.14	Durée de projection continue	20-30 secondes
9.2.15	Portée de projection	3 - 4 mètres
9.2.16	Plage de température	0°C à 50°C
9.2.17	Gaz propulseur	Nitrogène (N ²)

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Il n'existe aucune condition connue pouvant potentiellement provoquer des situations risquées ou dangereuses.

10.2 Stabilité chimique

Stable si entreposé en conformité avec les instructions prescrites.

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 7 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas conserver à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants, acides, substances alcalines.

10.6 Décomposition dangereuse

Aucune donnée disponible.

11. Données toxicologiques

11.1 Information relative aux effets toxicologiques

11.1.1	Toxicité aigüe	Aucune répertoriée
11.1.2	Information sur le produit	Selon les informations connues ou transmises, le produit ne présente aucun risque de toxicité aigüe
11.1.3	Toxicité aigüe inconnue	La composition du produit ne recèle aucun composant ayant une toxicité aigüe inconnue
11.1.4	Corrosion/effets d'irritation	Légère irritation des yeux et de la peau. Non identifiable.
11.1.5	Sensibilisation	Inconnue
11.1.6	Tests toxicologiques	Aucun
11.1.7	Essais pratiques	Aucun résultat négatif
11.1.8	Toxicité reproductive	Inconnue
11.1.9	Risque d'inhalation	Inconnu

12. Données environnementales

12.1 Toxicité

La composition du produit ne contient aucun composant présentant des risques de contamination de l'eau.

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 8 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

12.2 Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3 Bioaccumulation potentielle

La solution contient quelques éléments chimiques fluorés pouvant potentiellement présenter une résistance à la dégradation et demeurer dans l'atmosphère. La quantité de composants dangereux est trop infime pour classer la solution dans la catégorie des produits dangereux.

12.4 Mobilité souterraine

Aucune donnée disponible.

12.5 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Précautions relatives à l'élimination

13.1 Méthode d'élimination des déchets

Procéder à l'élimination des déchets en conformité avec les réglementations locales, régionales et nationales.

13.2 Code de déchet

16 05 05 Gaz dans des contenants pressurisés autres que ceux identifiés par le code 16 05 04

13.3 Clé d'enregistrement des déchets pour l'emballage

15 01 04 Emballage métallique

14. Transport

14.1 Transport routier DORS/2001-286

L'extincteur à mousse en aérosol portatif Reinoldmax, un contenant sous pression, ininflammable et de moins de 1 litre, est qualifié pour l'exemption relative au transport de quantités limitées (DORS/2008-34), tel que stipulée à l'article 1.17 du document DORS/200-286 émis par Transports Canada.

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 9 sur 10

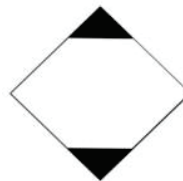
Extincteur ReinoldMax 750 ml

14.1.1 Code de dangerosité

Sans objet.

14.1.2 Étiquetage / Sigle d'identification de produit

Aux fins d'identification, les emballages affichent lisiblement le sigle ou la mention « Quantité limitée » (« quant. ltée »).



14.2 Transport maritime IMDG

14.2.1	Classe A.D.R./RID	Gaz de classe 2 : Nitrogène, N2
14.2.2	Numéro UN	1950, AÉROSOLS ininflammables
14.2.3	Étiquette de produit	2.2, Gaz comprimé
14.2.4	Numéro EMS	F-D, S-U
14.2.5	Polluant maritime	Non.
14.2.6	Identification pour transport	AÉROSOLS

14.3 Transport Aérien IATA

14.3.1	Classe A.D.R./RID	Gaz de classe 2 : Nitrogène, N2.
14.3.2	Numéro UN	1950, AÉROSOLS ininflammables.
14.3.3	Étiquette de produit	2.2, Gaz comprimé.
14.3.4	Identification pour transport	AÉROSOLS ininflammables

15. Renseignements relatifs à la réglementation

15.1 Réglementation environnementale et de santé-sécurité / Législation spécifique à la substance ou la composition

15.1.1 Règlementation de l'UE

- Règlement (EC) N° 1005/2009 (substances qui dégradent la couche d'ozone)
Non applicable
- Règlement (EC) N° 850/2004 (polluants organiques persistants)
Non applicable

Fiche de données de sécurité (FDS)

conforme à la directive EC 1907/2006, consolidée le 14/05/2019

Page 10 sur 10

Extincteur ReinoldMax 750 ml

- Règlement (EC) N° 649/2012 (importation et exportation de produits chimiques dangereux)

Non applicable

15.1.2 Règlementation nationale

NF S 61-804: CNPP – Vernon Département Feu et Environnement Route de la Chapelle Reanville, CD64 – CS 22265, F 27950 Saint Marcel, France.

Certificats conformes à AFNOR NF S 61-804

15.2 Évaluation de sécurité chimique

La substance n'a pas fait l'objet d'une évaluation de sécurité.

16. Autres renseignements

16.1 Description des cotes H du code de classification EC

H229	Contenant pressurisé
H302	Dangereux si ingéré
H320	Cause une irritation oculaire de catégorie 2B

16.2 Description des cotes des consignes de sécurité

P251	Ne pas percer ou brûler, même après utilisation
P410 + P412	Ne pas exposer contenant pressurisé au soleil. Ne pas conserver à une température supérieure à 50°C / 122°F

16.3 Déclaration de bonne foi

Tous les renseignements contenus dans la présente fiche technique santé-sécurité sont exacts et conformes aux informations disponibles, au meilleur de notre connaissance et de nos croyances au moment de la publication. Les renseignements sont uniquement fournis à titre de guide de référence de sécurité pour la manutention, l'utilisation, le traitement, le transport, l'élimination et la libération du produit et ne doit en aucun cas être interprété comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information s'applique uniquement au produit identifié et peut s'avérer invalide si le produit est utilisé conjointement avec d'autres matières ou procédés, sauf si expressément indiqué dans le texte.